

Département du Jura
Arrondissement de Lons-le-Saunier
COMMUNE DE NOZEROY

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

Nous Maire de la Commune de Nozeroy,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L 2 212-1,

Vu le Code de la Route et notamment ses articles R 44 R 225

Vu la demande de l'APERNE,

A l'occasion des fêtes de Noël le mardi 24 décembre 2024,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

- La circulation de tous véhicules est interdite Grande Rue et Rue du 19 mars le mardi 24 décembre de 13 heures à 18 heures.
- Le stationnement est interdit à tous véhicules le mardi 24 décembre de 12 heures à 18 heures, rue du 19 mars et Grande rue.

Article 2 : Une signalisation sera mise en place par les organisateurs.

Article 3 : Monsieur le Maire, Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de Nozeroy sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.


Le Maire,
Dominique CHAUVIN
A Nozeroy, le 20.12.2024